

SYNAPS@news

n°2 juin 2023



Connectez-vous



cfecqcsynapsa.org

Suivez-nous



Contactez-nous

accueil@cfecqcsynapsa.org
01 85 34 90 59

Adhérez



Le SYNAPSA, un syndicat riche de sa diversité

La CFE-CGC SYNAPSA a pour vocation de regrouper les personnels exerçant des fonctions impliquant responsabilité, délégation, initiative, technicité et/ou encadrement, des secteurs au service du monde agricole et rural (services, secteur marchand, économie sociale et coopérative, délégataire de service public...).

Aujourd'hui **300 000 salariés** entrent dans le champ de compétence du SYNAPSA regroupés dans plusieurs milliers d'établissements sur l'ensemble du territoire français, dont :



Dans toutes ces entreprises, l'année 2023 est très importante car ponctuée par un cycle électoral qui sera fondamental pour notre représentativité et la poursuite de nos actions.

La CFE-CGC SYNAPSA est et doit rester l'interlocutrice de nos employeurs, pour incarner un syndicalisme différent et de progrès.

Je sais pouvoir compter sur vous tous.

François Serpaud, Président

ZOOM SUR LE SYNAPSA

Le secrétariat administratif

« Après avoir passé 38 ans au service de la Fédération CFE-CGC Agro, je suis devenue, le 5 décembre 2022, Responsable du Secrétariat du SYNAPSA.

Je vous accueille dans nos locaux (71 rue du Rocher, 75008 Paris), par téléphone ou par e-mail les mardi, mercredi (1/2) et jeudi.

Je gère l'administratif au quotidien et viens en appui du Bureau pour la gestion des adhérents, des mandats, des désignations et des dépôts de listes pour les élections professionnelles.

N'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de vous répondre ou de vous orienter et transmettre vos demandes vers les bons services et interlocuteurs. »

Nathalie Machy



OUTILS PRATIQUES

Livret du représentant du personnel

La boîte à outils des représentants du personnel est désormais disponible sous forme de **livret** qui décline les missions et moyens des élus CSE et des Délégués Syndicaux.

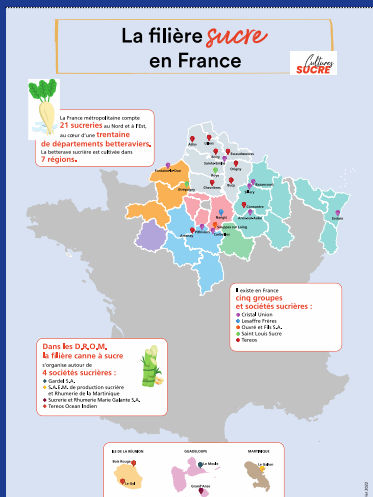
Ce **livret** permet d'accéder à l'ensemble des documents techniques indispensables à l'accomplissement des mandats syndicaux.

Les adhérents peuvent également y trouver des éléments pour mieux comprendre le rôle de leurs représentants.

Cliquez sur l'image pour accéder au livret

FORMATION CFE-CGC SYNAPSA

Préparer les élections, filière « sucre »



Une première animée par Hervé Bezerka de la Fédération AGRO

Dans le cadre des formations SYNAPSA une **session spéciale Sucriers a eu lieu les 18 et 19 avril à Paris** afin de préparer les processus électoraux 2023. Les collègues Délégués Syndicaux de plusieurs sections SYNAPSA se sont retrouvés : Tereos, Cristal Union et Saint-Louis. La formation « Préparer ses élections » dispensée par Secafi, a notamment mis en évidence les incontournables de la négociation d'un protocole d'accord pré-électoral. Les différents points ont été abordés simplement et en particulier la justesse du positionnement des candidats sur les listes en tenant compte de la parité Femme/Homme.

A l'unanimité, le groupe était satisfait d'échanger et de se rencontrer au travers de cette formation enrichissante pour être mieux armé lors des futures négociations face à leurs DRH. Jacques Gaben, vice-président SYNAPSA, a assisté à l'atelier « cas pratiques » et a accompagné ces échanges humains dans la tourmente actuelle que rencontre le groupe Tereos.

ELECTIONS ET TEMOIGNAGE

Questions à Denis HALLÉ, COMPAGNIE DES FROMAGES & RICHESMONTS

Denis, comment qualifies-tu les résultats des dernières élections qui se sont tenues le 16 mars dernier ?

Sur le siège et les 8 sites (1422 salariés) nous avons monté des équipes regroupant le personnel encadrant (Techniciens, Agents de Maîtrise et cadres). Nous avons eu de nombreuses réponses positives, en particulier de la part des TAM. C'est une bonne nouvelle car leur implication est très importante sur le terrain.



Qu'est-ce que ces résultats ont apportés à ta section ?

Finalement, nous arrivons à tirer notre épingle du jeu avec 14% de représentativité. Des contacts ont été pris sur les filiales qui n'ont pas encore de section syndicale CFE-CGC. Nous avons donc des perspectives de développement devant nous !

Une élection est une remise en cause qui permet de définir les actions à mener sur la mandature suivante. Le bilan des 4 années précédentes montre qu'il faut utiliser tous les outils de communication mis à notre disposition par le syndicat, les heures de délégation (il faut les poser !) et se former.

Un travail important est à mener pour continuer à recruter des cadres et leur montrer l'importance de la représentativité de la CFE-CGC, seul syndicat catégoriel pour leur défense. Nous sommes confrontés depuis quelques mois à un nombre de démissions de cadres qui est alarmant ! Il faut en comprendre les raisons : charge de travail, reconnaissance, salaire, équilibre vie professionnelle et privée.... Nous continuerons à les accompagner efficacement.

Qu'elle a été ta plus belle réussite en tant que Délégué Syndical Central ?

Un rôle d'articulation entre la direction et les autres organisations syndicales. Il faut être facilitateur du dialogue social sans pour autant donner un blanc-seing à la direction. Se faire entendre, faire passer des messages et proposer des alternatives est ce qui m'a donné le plus de satisfaction.

POINT BRANCHES

Le Point Chambres d'Agriculture est un point mort



A titre d'illustration : Un conseiller embauché à 330 points percevait : 1,4 SMIC en 2015... mais seulement ... 1,2 SMIC en 2023 !

En application de la clause de revoyure sur la négociation du point d'indice 2022, la Commission Nationale Paritaire s'est réunie le 5 mai 2023 au ministère de l'Agriculture.

Les syndicats représentatifs en Chambres d'Agriculture (103 établissements et 8000 salariés), dont le SYNAPSA, ont refusé de cautionner les propositions choquantes des employeurs (+0,25%) et déplorent le dédain des employeurs dans un contexte inflationniste et face à la perte inédite de pouvoir d'achat des salariés.

Comment ne pas s'étonner que les démissions s'enchaînent et que les Chambres n'arrivent plus à recruter ?!

Le SYNAPSA sera présente lors du nouveau round de négociation le 29 juin 2023.



Bel été !! Retrouvez votre SYNAPS@news dès septembre !

